

# Le groupe Rossel, belge et en berne

*La mort du président ouvre des interrogations sur sa succession.*

Il sont près de 1800 salariés dans l'expectative. Que va devenir leur groupe? Qui va désormais contrôler le belge Rossel, ce mammouth de la presse francophone, éditeur – entre autres – du quotidien bruxellois *le Soir*, mais aussi principal actionnaire, en France, de *la Voix du Nord*? C'est la question que tous se posent depuis le décès, voilà huit jours, du président et administrateur délégué depuis 1951: Robert Hurbain, qui s'est éteint des suites d'une longue maladie à

l'âge de 71 ans (*Libération* des 13-14 janvier), sans pouvoir célébrer ses 50 ans de maison dans le groupe familial.

**Trois héritiers.** Si Robert Hurbain laisse une belle affaire (avec un chiffre d'affaires de 1,55 milliard de francs français pour un bénéfice de 107 millions de francs en 1999), diversifiée (62 sociétés au total), sa succession semble périlleuse. Certes, les parts de Robert Hurbain (60%) reviennent à ses trois enfants: Patrick, Christine et Nathalie, qui détiennent désormais chacun

20% du groupe. Mais qui sera le patron? Patrick, qui assure l'intérim jusqu'à la réunion d'un conseil d'administration extraordinaire, le 23 janvier prochain? Autre grand objet d'interrogation: la Socpresse (groupe Hersant), la société éditrice du *Figaro* présidée par Yves de Chaisemartin et actionnaire minoritaire du groupe à 40%, va-t-elle tenter un coup? Le spectre des années 80, à nouveau, resurgit.

1986: un an avant le décès de la patronne du groupe, Marie-Thérèse Rossel, petite-fille du

fondateur et cousine par alliance de Robert Hurbain, la famille, qui se partage les parts,

se bagarre. Une occasion en or pour Robert Hersant de s'inviter dans le capital à hauteur de 18%. 1989: alors que Robert Hurbain est devenu le nouveau patron, les petits 18% deviennent 40%. La Socpresse d'Hersant devient-elle un acteur prépondérant du groupe belge? Hurbain, lui-même, a veillé soigneusement à ce qu'une charte protège la liber-

té éditoriale du *Soir*. En gros, chacun semble tirer les ficelles sur son territoire d'origine.

En Belgique, Robert Hurbain s'investit dans une opération de diversification. Dans plusieurs secteurs, dont la presse gratuite et l'audiovisuel (lire ci-contre). En France, si Rossel peut se targuer d'avoir été le premier étranger à croquer un quotidien régional, il semble, selon nombre d'observateurs, qu'il ait surtout servi de puissant cheval de Troie à la

Socpresse dans sa conquête de *la Voix du Nord* et, par ricochet, de sa filiale *la Liberté de l'Est*.

**L'enjeu de «la Voix du Nord».**

1998: profitant d'une guéguerre entre actionnaires, le Belge se lance à l'attaque du quotidien de Lille. Il va passer progressivement de 38% à 58,03% du capital (et 48,6% du droit de vote)! Mais pourquoi? Rossel

parle de partenariat, de synergie... Dont acte. Mais quand même, nul ne peut oublier que la Socpresse est dans le coup et détient le très déficitaire *Nord-Eclair*, qu'elle fusionnerait vo-

**Parmi les inconnues: la Socpresse (groupe Hersant), actionnaire minoritaire du groupe Rossel à 40%, va-t-elle tenter un coup?**

lontiers avec *la Voix du Nord*. Et que sa présence dans *la Voix du Nord* lui a déjà permis de faire racheter *la Liberté de l'Est* par *l'Est républicain*, dont France Antilles, autre branche du groupe Hersant, est comme par hasard un actionnaire de référence.

C'est dire si le groupe Hersant a réussi à tirer profit de son entrée chez Rossel pour mener à bien ses grandes manœuvres de concentration de la presse régionale française du Nord et de l'Est. Et c'est pourquoi la disparition de Robert Hurbain risque d'entraîner une redistribution des parts et des cartes ●

CATHERINE MALLAVAL

## 62 sociétés

Pierre-Ernie Rossel a lancé le quotidien bruxellois *le Soir* en 1887, qui demeure avec 125 000 exemplaires l'emblème de Rossel. Mais le groupe a bien changé, devenu la première entreprise de communication belge. Présent dans l'imprimerie, l'affichage, l'immobilier, il détient 33 % de la première chaîne privée belge RTL-TVI et 46 % de la radio commerciale Bel-RTL. Il édite aussi une trentaine de gratuits et des quotidiens

régionaux: *la Meuse* à Liège, *la Nouvelle Gazette* de Charleroi, *la Province* de Namur. Enfin, il possède 50 % du quotidien *Grenz Echo* (en langue allemande) et 58,03 % du quotidien lillois *la Voix du Nord*.